

# Brevet de technicien supérieur en informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques (BTS IRIS).

---



# BTS IRIS

---

Les métiers



# Les métiers



- Le TS IRIS développe et exploite des applications et des systèmes informatiques organisés ou non en réseau(x).
- Il exerce principalement ses activités professionnelles au sein d'une équipe.
- Les emplois visés sont ainsi associés aux fonctions de développement de solutions en informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques, mais également aux fonctions de mise en service, d'exploitation, de maintenance et de rénovation d'installations centralisées et organisées en réseau(x).

# Activités du TS



Le TS IRIS peut exercer ses activités dans des domaines aussi divers que :

- la production de biens d'équipements industriels ou non,
- les industries de transformation,
- la santé,
- les transports,
- la gestion technique de bâtiments,
- les services techniques,
- etc.

# Les grandes familles d'emplois



Les grandes familles d'emplois visés peuvent par exemple concerner :

- le développement de systèmes informatiques, tant pour la partie matérielle que logicielle, la demande croissante de logiciels réutilisables favorisant l'utilisation de langages « orientés objet »,
- l'exploitation de systèmes informatiques en réseaux,
- la maintenance, à distance ou non, l'assistance technique aux utilisateurs,
- le commercial.

# BTS IRIS

---

Les épreuves



# Les épreuves



**BTS  
INFORMATIQUE ET RESEAUX  
POUR L'INDUSTRIE  
ET LES SERVICES TECHNIQUES**

**Voie scolaire,  
Apprentissage,  
Formation professionnelle  
continue dans les  
établissements publics ou  
privés,  
Enseignement à distance  
et candidats justifiant de  
trois ans d'expérience  
professionnelle**

Épreuves	Unités	Coef.	Forme ponctuelle	Durée
E.1 – Expression	U.1	4		
Français	U.1.1	2	écrite	4 h
Anglais	U.1.2	1	écrite	2 h
		1	orale	20 min
E.2 – Mathématiques	U.2	3	écrite	3 h
E.3 – Physique appliquée	U.3	3	écrite	3 h
E.4 – Étude d'un système informatisé	U.4	5	écrite	6 h
E.5 – Communication professionnelle	U.5 <sup>(1)</sup>	2	orale	20 min <sup>(2)</sup>
E.6 – Projet informatique	U.6	6	orale	1 h
<b>Épreuve facultative</b>				
Langue vivante étrangère II <sup>(3)</sup>	UF.1	1	orale	20 min

# BTS IRIS: Communication Professionnelle (E5)



- **Communication professionnelle: oral , coéf 2**
- **Présentation de l'épreuve**

Elle intègre l'évaluation des compétences du candidat en économie et gestion et en communication.

- **Définition de l'épreuve**

La définition de l'épreuve prévoit que celle-ci prend appui sur le "rapport de stage" qui est transmis par le candidat, courant février.

# BTS IRIS: Étude d'un système informatisé (E4)



- Étude d'un système informatisé (ESI): écrit 6H, coéf 5
  - L'épreuve, s'appuiera sur un dossier présentant un système technique authentique.
  - Les documents de l'épreuve sont constitués :
    - des éléments du dossier technique nécessaires à la compréhension du système,
    - le questionnement,
    - les annexes techniques.

# BTS IRIS: E5: Le stage en entreprise



- **Objectif :**

**Un stage obligatoire** en milieu professionnel, d'une durée de 6 semaines, est organisé pour le candidat au brevet de technicien supérieur IRIS afin de compléter et d'améliorer sa perception du milieu professionnel et des problèmes liés à l'exercice de l'emploi.

- **Choix de l'entreprise :**

Le stage doit s'effectuer dans une entreprise susceptible d'employer un titulaire du diplôme et dont l'activité est en adéquation avec le référentiel. Ceci correspond principalement à trois types d'entreprises :

- les sociétés de services en informatique industrielle ;
- les sociétés qui installent, utilisent, maintiennent des équipements automatisés ou informatisés ;
- les sociétés qui fabriquent des équipements automatisés ou informatisés ou des solutions dédiées.

Il convient de ne pas oublier que le rapport de stage en entreprise est utilisé principalement comme support de l'épreuve de communication U5. Celle-ci associe **les enseignements d'économie et gestion d'entreprise et les enseignements du domaine professionnel.**

Il faut impérativement éviter les structures dans lesquelles l'un des deux aspects est trop peu affirmé, notamment celles qui ne sont pas soumises simultanément aux contraintes économiques du marché et aux contraintes industrielles.

# BTS IRIS: Projet informatique (E6)



- Projet informatique: oral, coéf 6
- Chaque candidat reçoit début janvier le sujet du projet qu'il doit réaliser en équipe. Il est composé du cahier des charges, de la composition de l'équipe, de la planification des tâches, etc., tel que spécifié dans le Référentiel de Certification.
- Son évaluation est organisée autour de 3 axes:
  - Le dossier technique
  - 2 revues de projet
  - La soutenance finale

# BTS IRIS: Projet informatique (E6)



- **Le Dossier technique du projet**
- Ce dossier est commun à l'ensemble de l'équipe et regroupe l'ensemble du travail effectué par les étudiants, à savoir : les spécifications, la conception détaillée, les tests individuels, les tests d'intégrations, etc. A chaque chapitre, il différencie le travail effectué en commun par l'équipe et le travail individuel de chaque étudiant de l'équipe. C'est un document unique.